

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

311^{ème} REUNION

16FEVRIER 2012

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR.(CCLXXVIII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 311E REUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 311^{ème} réunion tenue le 16 février 2012, a suivi une communication du Département des Affaires politiques de la Commission sur ses activités relatives à l'observation des élections sur le continent, et ce en application des recommandations du Groupe des Sages, telles que contenues dans son rapport sur les conflits et la violence liés aux élections et entérinées par la Conférence de l'Union lors de sa 13^{ème} Session ordinaire tenue à Syrte, du 1 au 3 juillet 2009 [Décision Assembly / AU / Dec .13 (XII) Rev.1].

Dans ce contexte, le Conseil a noté, avec satisfaction, que la Commission s'apprête à dépêcher une mission d'observation au Sénégal, à l'occasion de l'élection présidentielle, dont le premier tour est prévu pour le 26 février 2012.

Le Conseil, dans le cadre de son mandat de prévention des conflits et de suivi des processus démocratiques sur le continent, est convenu de tenir, tous les deux mois, une réunion consacrée à la revue des processus électoraux sur le continent.

Le Conseil a saisi l'occasion pour se féliciter de l'entrée en vigueur de la Charte africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance, et a demandé à tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait à prendre les mesures nécessaires pour devenir parties à cet important instrument.